



POUR INFORMATION

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur l'état d'avancement des travaux de rénovation en cours

1. Le présent document a pour but d'informer le Sous-comité du bâtiment de l'état d'avancement des travaux de rénovation en cours dans le bâtiment du siège à Genève.

Parking, toiture et terrasses

2. La première phase des travaux urgents de rénovation du parking, de la toiture, des terrasses est et ouest, de l'étang et des deux monte-charge (côté sud et côté nord), avec quelques ajustements mineurs¹, s'est achevée sans dépassement de budget ni retard en décembre 2009.

Niveaux P3 et P4 du parking

3. En novembre 2009, le Conseil d'administration a approuvé l'utilisation pour la réfection du revêtement du sol des niveaux P3A et P4 du parking, d'un montant pouvant atteindre 750 000 francs suisses provenant des fonds restants de l'allocation pour travaux de rénovation urgents. Suite à un appel d'offres, c'est Implenia AG qui a été chargé de réaliser les travaux pour un montant de 780 000 francs suisses, en employant les mêmes techniques et matériaux que pour les niveaux P1 et P2. Le Bureau imputera le solde du coût (30 000 francs suisses) au budget ordinaire consacré à l'entretien. Pour des motifs techniques et afin ne pas entraver l'utilisation de ces niveaux du parking, les travaux sont prévus pour l'été 2010.

Ascenseur pour personnes handicapées

4. L'ascenseur pour personnes handicapées (côté nord) est opérationnel depuis novembre 2009.

¹ Document GB.306/PFA/BS/1, paragr. 2.

Remplacement de deux chaudières

5. Les deux nouvelles chaudières principales – qui fonctionnent indifféremment au fuel ou au gaz – ont été mises en service le 1^{er} décembre 2009.

Salle du Conseil d'administration

6. Le Bureau a décidé de faire installer des prises électriques dans la salle du Conseil d'administration afin que l'on puisse y recharger les appareils électroniques (notamment des ordinateurs portables) dont l'utilisation pendant les réunions se généralise. Les salles I, III, IV, VI, VII et XI sont déjà équipées. Les prises seront installées sur chaque pupitre de la salle du Conseil au cours du premier semestre de 2010. Ce projet sera achevé d'ici juin 2010. Son coût, estimé à 80 000 francs suisses, sera imputé au budget ordinaire consacré à l'entretien.

Genève, le 8 février 2010.

Document soumis pour information.